

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 02713
Numéro SIREN : 832 310 999
Nom ou dénomination : 2M

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 20538

2M
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 16-17 rue Jules Launay –44100 NANTES
832 310 999 RCS NANTES
(la « Société »)

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2022

LES SOUSSIGNÉS :

la société LUISA

Propriétaire de trente-quatre parts, ci **34 parts**
Portant les numéros de 1 à 17 et de 51 à 67

la société SYMBIOSE

Propriétaire de trente-quatre parts, ci **34 parts**
Portant les numéros de 18 à 34 et de 68 à 84

la société HOWLOO

Propriétaire de vingt parts, ci **20 parts**
Portant les numéros de 35 à 44 et de 85 à 94

Madame Sally Anne CHAPPLE

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 45 et 95

Monsieur Guillaume Constant Loïc COMBEUIL

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 46 et 96

Madame Mado PREVITALI – MIRANDA

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 47 et 97

Madame Anaëlle SAAS

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 48 et 98

Monsieur Jacques Marie Michel Gilles TENAUD

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 49 et 99

La société VOUS Design

Propriétaire de deux parts, ci **2 parts**
Portant les numéros 50 et 100

Agissant en qualité de seuls associés de la Société (ci-après désignés la « **Collectivité des Associés** ») et représentant la totalité des parts sociales composant le capital de la Société, se sont réunis au siège social de la Société.

Après avoir rappelé que l'article 20 des statuts de la Société prévoit que les décisions des associés peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte.

CONNAISSANCE PRISE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- La lettre de démission de Madame Maria Luisa CARLOS de ses fonctions de Gérant;
- Les statuts à jour de la Société.

STATUANT SUR LES POINTS SUIVANTS :

- Constatation de la démission de Madame Maria Luisa CARLOS de son mandat de Gérant et non remplacement de ses fonctions ;
- Pouvoirs pour formalités.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR :

PREMIÈRE DÉCISION

(Constatation de la démission de Madame Maria Luisa CARLOS de son mandat de Gérant et décision de non-remplacement)

La Collectivité des Associés, prend acte de la démission de Madame Maria Luisa CARLOS de son mandat de Gérant de la Société à compter rétroactivement du 1^{er} août 2022 et décide (i) de dispenser expressément Madame Maria Luisa CARLOS de son préavis, conformément aux statuts de la Société et (ii) de ne pas procéder à son remplacement.

La Collectivité des Associés, prend acte que Madame Maria Luisa CARLOS n'a aucune créance ni réclamation à formuler à l'encontre de la Société au titre de l'exercice de ses fonctions et ne peut prétendre à aucune rémunération, remboursement de frais, indemnité ou avantage ou autres, de quelque nature que ce soit, au titre de l'exercice ou de la cessation de mon mandat social de Gérant de la Société

DEUXIEME DÉCISION

(Pouvoirs pour accomplir les formalités)

La Collectivité des Associés décident de donner tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales de dépôt, de publicité ou autre, partout où besoin sera.

* * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la Collectivité des Associés.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties :

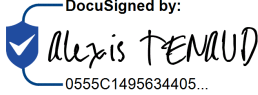
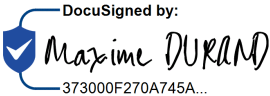

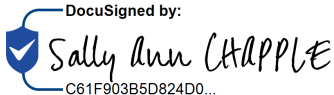
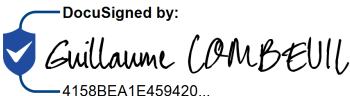


(a) reconnaissent que l'acte est conclu sous la forme d'un écrit électronique, conformément aux dispositions de l'article 1366 du Code civil, et signée électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en place par DocuSign garantissant le lien entre chaque signature avec le présent acte auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil ;



(b) reconnaissent que l'acte a la même force probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil et qu'elle pourra leur être valablement opposée ;

(c) reconnaissent à cette signature électronique la même valeur que leur signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature de l'acte par le service DocuSign (www.docusign.com) ;

(d) reconnaissent que (a) l'exigence d'une pluralité d'originaux est réputée satisfaite lorsque le présent acte signé électroniquement est établi et conservé conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, et que (b) ce procédé permet à chaque partie de disposer d'un exemplaire sur support durable ou d'y avoir accès, conformément aux dispositions de l'article 1375 du Code civil ; et

(e) s'entendent pour désigner Nantes (France) comme lieu de signature du présent acte.

La société Luisa <i>Représentée par son président</i> <i>Monsieur Alexis TENAUD</i>	 0555C1495634405...
La société SYMBIOSE <i>Représentée par son président</i> <i>Monsieur Maxime DURAND</i>	 373000F270A745A...
La société HOWLOO <i>Représentée par son président</i> <i>Monsieur Antonin LAROCHE</i>	 A0C509894EBF415...
Madame Sally Anne CHAPPLE	 C61F903B5D824D0...
Madame Guillaume Constant Loïc Marie COMBEUIL	 4158BEA1E459420...
Madame Mado Nathalie PREVITALI-MIRANDA	 978B563A07D9430...
Madame Anaëlle SAAS	 59FB2B111C994F9...

<p>Monsieur Jacques Marie Michel Gilles TENAUD</p>	<p>DocuSigned by:  Jacques TENAUD 4723EB9833534FA...</p>
<p>La Société VOUS Design <i>Représentée par son Co-Gérant</i> <i>Monsieur Adrien DESJOYEUX</i></p>	<p>DocuSigned by:  Adrien DESJOYEUX 154F4F23F34E425...</p>